



Quais Express



Vendredi 23 avril 2021

**AUX MEMBRES DU SYNDICAT DES DÉBARDEURS
LE SYNDICAT A FAIT PARVENIR
UN PRÉAVIS DE 72 HEURES À L'AEM
GRÈVE GÉNÉRALE D'UNE DURÉE ILLIMITÉE
DÉBUTANT LE LUNDI 26 AVRIL 2021 À 07H00**

Votre Comité Exécutif tient à vous informer qu'un préavis de grève a été envoyé aujourd'hui à l'AEM.

Les moyens de pression du Syndicat comportent :

- La cessation complète du travail sur le territoire du port de Montréal, incluant le terminal Contrecœur, pour une période illimitée à compter du lundi 26 avril 2021 à 07h00. Au cours de cette période, les membres débardeurs, grands-contremaîtres ainsi que les hommes d'entretien seront en grève légale. De plus, le Syndicat ne fournira aucun service d'amarrage pour la période précitée, à l'exception du service d'amarrage visé et requis par l'alinéa ii) ci-dessous.

Nonobstant l'alinéa précédent, au cours de cette période, le Syndicat et ses membres se conformeront aux dispositions du Code canadien du travail touchant les navires céréaliers et se conformeront à l'engagement pris et inclus à la décision du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) rendue le 8 juin 2020 touchant le maintien de l'ensemble des activités de débarquement liées à l'approvisionnement de Terre-Neuve-et-Labrador, en application de l'article 87.4 du Code.

Ce préavis est devenu nécessaire en raison de la décision annoncée par l'AEM touchant la modification des horaires de travail des débardeurs à compter du lundi 26 avril 2021.

Votre Comité sera ce matin en conférence de presse à 11h00.

Le 375 et ses membres sont forts et mobilisés comme jamais !

L'AEM et ses compagnies maritimes doivent réaliser que le 375 ne cassera jamais !